



Divorcer avec conjoint étranger avant renouvellement visa

Par **lila92**, le **29/08/2016** à **16:03**

Bonjour,

Je voulais avoir un renseignement concernant les démarches à faire pour divorcer avec mon conjoint étranger je suis la partie française, mon conjoint est venu avec un visa conjoint français son visa expire bientôt au mois d'octobre et son renouvellement approche je voulais savoir la procédure à suivre car son comportement a changé depuis qu'il est venu on ne s'entend plus, concernant son titre peut-il être renouvelé sans ma présence à la préfecture?

Merci

Par **youris**, le **29/08/2016** à **22:34**

bonjour,

pour divorcer, il vous faut d'abord consulter un avocat qui est obligatoire pour divorcer.

ensuite pour son titre de séjour, voyez avec la préfecture, car le maintien de son titre de séjour dépend de sa nationalité et de la durée de votre mariage.

salutations

Par **lila92**, le **30/08/2016** à **09:37**

Merci de m'avoir répondu cela fait 1 an que nous sommes mariés mais 8 mois qu'il est en France pour le titre de séjour il n'a que la vignette officielle seulement son visa expire bientôt et son renouvellement approche mon conjoint est de nationalité marocaine.

Comment cela se passe à la préfecture peuvent-ils lui renouveler son titre sans que je sois présente?

Par **lila92**, le **07/09/2016** à **12:09**

Personne pour répondre à ma question ?

-Comment cela se passe à la préfecture peuvent il lui renouvelé son titre sans que je soit présente?

-Peut il changer son titre de séjour vie privée et familiale par un titre de séjour salarié si il a un CDD d'1 an?

-Pour le récépissé en attendant le rdv du renouvellement ma présence est elle obligatoire?

Merci.